



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-94738>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-94738**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : OPH Plaine Commune Habitat

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACCORD-CADRE POUR L'EXTERNALISATION DE CERTAINS DOCUMENTS DE L'OPH PLAINE COMMUNE HABITAT LOT 1 : MISSION D'EXTERNALISATION DU TRAITEMENT DES AVIS D'ECHEANCE ET ARCHIVAGE LOT 2 : MISSION D'EXTERNALISATION DE L'ÉDITION ET DE LA MISE A DISPOSITION DES BULLETINS DE SALAIRE ET DES COMMUNICATIONS INTERNES AUX SALARIES

Description : Le présent accord-cadre a pour objet l'externalisation de certains documents de l'OPH Plaine Commune Habitat. Le présent accord-cadre est alloti, décomposé en deux lots au total, définis comme suit : Lot n°1 : Les prestations d'externalisation du traitement des avis d'échéance et archivage de Plaine Commune Habitat. - Lot n°2 : Les prestations d'externalisation de l'édition et de la mise à disposition des bulletins de salaires et des communications internes aux salariés de Plaine Commune Habitat. Chacun des lots fera l'objet d'un accord-cadre séparé. Chaque candidat peut répondre à un ou plusieurs lots. Il pourra être attribué un ou plusieurs lots à un seul candidat sous réserve qu'il présente un dossier complet pour chaque lot. Les prestations du lot N°1 et du lot N°2 du présent accord-cadre sont traitées à prix mixtes. Les parties forfaitaires correspondent à la mise en œuvre de l'opération au début du marché (uniquement pour 2025). Les parties à bons de commande concernent les prestations définies dans le cadre du CCP et du BPU relatif à chaque lot. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du Code de la commande publique, ces parties ne comportent pas de montant minimum. Toutefois, pour information, le montant prévisionnel annuel des commandes serait de 100 000 € HT pour le lot n°1 et de 6500 € HT pour le lot n°2. Le montant maximum annuel des commandes s'élève à 130 000 € HT pour le lot n°1 et à 12000 € HT pour le lot N°2. Les montants estimatifs sont purement indicatifs, en aucun cas l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes annuelles à hauteur de ces montants. Les prix applicables sont ceux du B.P.U et appliquées aux quantités réellement

exécutées. Aucune variante obligatoire n'est imposée au titre des lots du présent accord-cadre. Les variantes libres techniques, financières et administratives ne sont pas autorisées à l'exception des variantes concernant le développement durable. En effet, les candidats sont autorisés à présenter exclusivement des variantes favorisant l'utilisation de matériaux recyclés ou comportant une part de matériaux recyclés. Les lots N°1 et N°2 ne sont pas décomposés en tranches.

Identifiant de la procédure : 1e355a92-2681-405a-afe4-9b13c322752c

Identifiant interne : 24EXTDOCSPCH

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79211100 Services comptables

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79970000 Services d'édition

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les motifs d'exclusions sont plus précisément décrits dans le D.C.E

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : MISSION D'EXTERNALISATION DU TRAITEMENT DES AVIS D'ECHEANCE ET ARCHIVAGE

Description : Le lot N°1 a pour objet la mission d'externalisation du traitement des avis d'échéance et archivage. La nature des prestations et les conditions d'exécution sont plus précisément décrites dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP) commun aux deux lots. Les prestations du lot N°1 du présent accord-cadre sont traitées à prix mixtes. : une partie traitée à prix global et forfaitaire et une partie traitée à bons de commande. La partie forfaitaire correspond à la mise en œuvre de l'opération au début du marché (uniquement pour 2025). La partie à bons de commande concernant les prestations demandées pour les avis d'échéances, les lettres et les enquêtes de relances. Le lot n°1 du présent accord-cadre n'est pas décomposé en tranches. Aucune variante n'est imposée au titre des lots N°1 du présent accord-cadre. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du Code de la commande publique, cette partie ne comporte pas de montant minimum. Toutefois, pour information, le montant prévisionnel annuel des commandes serait de 100 000 € HT et le montant maximum annuel des commandes s'élève à 130 000 € HT pour chacun des lots. Ces montants sont purement indicatifs, en aucun cas l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes annuelles à hauteur de ce montant. Les prix applicables sont ceux du B.P.U et appliqués aux quantités réellement exécutées. Les lots N°1 et N°2 du présent accord-cadre sont conclus à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025. Ils feront l'objet d'une reconduction tacite, par année civile, dans la limite de trois reconductions, sans que leur durée totale ne puisse excéder quatre ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028. Cependant, il peut être mis fin aux lots N°1 et N°2 de l'accord-cadre à l'expiration de chaque période par l'acheteur, qui informera le titulaire de sa décision trois mois avant la fin de la période en cours, par lettre

recommandée avec accusé de réception. La non-reconduction de l'accord-cadre dans ces conditions n'ouvre droit à aucune indemnité pour le titulaire. Le titulaire de l'accord-cadre ne pourra refuser sa reconduction. Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre.

Identifiant interne : 24EXTDOCSPCH1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79211100 Services comptables

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79970000 Services d'édition

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Les critères de sélection sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Les critères de sélection sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 : MISSION D'EXTERNALISATION DE L'EDITION ET DE LA MISE A DISPOSITION DES BULLETINS DE SALAIRE ET DES COMMUNICATIONS INTERNES AUX SALARIES

Description : Le lot N°2 concerne la mission d'externalisation de l'édition et de la mise à disposition des bulletins de salaire et des communications internes aux salariés. Les prestations du lot N°2 du présent accord-cadre sont traitées à prix mixtes. : une partie traitée à prix global et forfaitaire et une partie traitée à bons de commande. La partie forfaitaire correspond à la mise en œuvre de l'opération au début du marché (uniquement pour 2025). La partie à bons de commande concernent les prestations d'externalisation des bulletins de paie. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du Code de la commande publique, cette partie ne comporte pas de montant minimum. Toutefois, pour information, le montant prévisionnel annuel des commandes serait de 6 500 € HT et le montant maximum annuel des commandes s'élève à 12 000 € HT pour chacun des lots. Ces montants sont purement indicatifs, en aucun cas l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes annuelles à hauteur de ce montant. Les prix applicables sont ceux du B.P.U et appliqués aux quantités réellement exécutées. Le lot n°2 du présent accord-cadre n'est pas décomposé en tranches. Aucune variante n'est imposée au titre des lots N°1 et N°2 du présent accord-cadre. Les lots N°1 et N°2 du présent accord-cadre sont conclus à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025. Ils feront l'objet d'une reconduction tacite, par année civile, dans la limite de trois reconductions, sans que leur durée totale ne puisse excéder quatre ans, soit jusqu'au 31 décembre 2028. Cependant, il peut être mis fin aux lots N°1 et N°2 de l'accord-cadre à l'expiration de chaque période par l'acheteur, qui informera le titulaire de sa décision trois mois avant la fin de la période en cours, par lettre recommandée avec accusé de réception. La non-reconduction de l'accord-cadre dans ces conditions n'ouvre droit à aucune indemnité pour le titulaire. Le titulaire de l'accord-cadre ne pourra refuser sa reconduction. Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité de l'accord-cadre.

Identifiant interne : 24EXTDOCSPCH2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79211100 Services comptables

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79970000 Services d'édition

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Les critères de sélection sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Les critères de sélection sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : OPH Plaine Commune Habitat

Numéro d'enregistrement : 48274107100021

Adresse postale : Pôle Commande Publique 5 bis rue Danielle Casanova

Ville : Saint-denis

Code postal : 93200

Pays : France

Adresse électronique : directioncommandepubliqueetjuridique@plainecommunehabitat.fr

Téléphone : 0148136204

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Ville : Montreuil

Code postal : 93105

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 834f98d8-348e-453a-b4cd-ef9b8dc5b04c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/08/2024 à 16:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/08/2024